

CAHIERS LORRAINS DE L'EMPLOI

Déclarations d'embauche 2010

Dans un contexte de sortie très progressive de la crise 2008-2009, le nombre de déclarations d'embauche enregistrées par les Urssaf et les MSA en Lorraine a progressé de 15,1 % en 2010. Tous les départements lorrains affichent cette hausse qui varie de 10 % en Meurthe-et-Moselle et Meuse à 19 % en Moselle et dans les Vosges. Cette croissance globale cache toutefois des évolutions annuelles opposées entre des déclarations du régime général en augmentation et des déclarations du régime agricole en diminution, sauf en Moselle et dans les Vosges où elles progressent également.

Les statistiques publiées par l'Insee Lorraine sur l'année 2010 confirment cette amorce de redressement de l'emploi lorrain. Elles situent l'inflexion au second semestre et traduisent également que tous les secteurs n'en bénéficient pas. L'industrie continue à perdre des emplois mais à un rythme moindre, la construction s'inscrit toujours dans une tendance à la baisse, alors que le commerce a presque retrouvé une stabilité et que les services marchands, tirés par l'intérim, constituent le moteur de cette amélioration. Fin 2010, l'emploi salarié dans l'économie lorraine (hors agriculture et emplois publics dans les secteurs non marchands) progresse de 0,2 % sur un an (+0,9 % au niveau national).

Après deux années de baisse, la volumétrie des déclarations d'embauche du régime général progresse de nouveau (+ 15,4 %). L'analyse départementale témoigne d'un dynamisme plus soutenu en Moselle et Vosges (respectivement +19,1 % et + 18,9 %) qu'en Meurthe-et-Moselle et Meuse (respectivement +10,2 % et + 11,6 %).

Au niveau régional, comme au niveau départemental, cette progression trouve comme première explication la reprise des missions d'intérim. L'intérim représente 55 % des déclarations au niveau régional. Cette proportion varie selon les départements entre 52 % en Meurthe-et-Moselle et Meuse, 55 % en Moselle et 60 % dans les Vosges. Après un fort recul en 2009, la progression est importante en 2010 (+ 23,1 %). L'intérim n'est pas le seul moteur de la croissance du volume d'embauche. Les services hors intérim sont également en progression de 7 % par rapport à 2009. Compte tenu de leur poids (35 %) dans l'ensemble des déclarations, ils constituent le second moteur. Les secteurs les plus en vue sont les transports et entreposage, l'hébergement et restauration, la santé humaine et l'action sociale. Ils concentrent 37 % des déclarations des services hors intérim et leur évolution annuelle varie entre 6 % et 21 %.

Pour le régime agricole, la volumétrie d'embauche, qui s'était stabilisée en 2009, est en baisse en 2010 (- 4,2 %). Cette situation régionale cache une forte disparité départementale. En Meurthe-et-Moselle et en Meuse, le nombre de déclarations a fortement chuté (respectivement - 6,8 % et - 8,7 %). En Moselle, la situation est quasi stable. Dans les Vosges, les déclarations ont légèrement progressé (+ 1,7 %). Les origines sectorielles sont elles moins variées compte tenu du poids du secteur culture et élevage (65 %). Ce secteur a moins recruté en 2010 (-2,2 %) alors qu'il était à l'origine de la très légère progression globale en 2009, en compensant le recul dans les autres secteurs. Par ailleurs, à l'exception des travaux forestiers, les autres secteurs ont également réduit leurs recrutements, notamment les coopératives agricoles où la diminution annuelle est de 27 %.

La progression des déclarations du régime général a surtout profité aux 25-49 ans (+17,7 %), même si toutes les tranches d'âge ont vu leur nombre de déclarations s'accroître. Pour le régime agricole, le recul a surtout touché les 25-49 ans, pour la deuxième année consécutive. Les seniors s'en sont eux mieux sortis avec une progression des déclarations (+29,1 %), après le recul de 2009. Leur part dans l'ensemble des déclarations 2010 a ainsi augmenté de 3 points pour atteindre 14,6 %.

Pour les deux régimes, l'année 2010 a surtout profité aux hommes (respectivement 61 % et 67 % de l'ensemble des déclarations). Pour le régime général, les hommes profitent de la reprise des missions d'intérim. La segmentation sectorielle des déclarations hommes / femmes reste par ailleurs inchangée avec 63 % des déclarations concernant des hommes dans l'intérim et 65 % de celles s'adressant à des femmes hors intérim dont 53 % dans les services.

DECLARATIONS D'EMBAUCHE PAR DEPARTEMENT

Source : Urssaf-MSA	2009		2010		Evolution 2010/2009
	Nombre	Structure (%)	Nombre	Structure (%)	
Meurthe-et-Moselle	298 115	35,0	327 791	33,4	10,0
Meuse	63 424	7,4	70 107	7,1	10,5
Moselle	334 128	39,2	397 330	40,5	18,9
Vosges	156 720	18,4	185 899	18,9	18,6
Lorraine	852 387	100,0	981 127	100,0	15,1

LES DECLARATIONS D'EMBAUCHE PAR SECTEUR

Source : Urssaf-MSA	2009		2010		Evolution 2010/2009	Flexibilité	
	Nombre	Structure (%)	Nombre	Structure (%)		2009	2010
Industrie	22 526	2,7	26 153	2,7	16,1	0,17	0,20
Construction	19 477	2,3	20 088	2,1	3,1	0,40	0,42
Commerce	50 058	6,0	53 192	5,5	6,3	0,53	0,57
Services	744 057	88,7	865 833	89,4	16,4	1,88	2,14
Autres activités	2 852	0,3	3 001	0,3	5,2	9,17	10,10
TOTAL Urssaf	838 970	100,0	968 267	100,0	15,4	1,25	1,44
<i>dont travail temporaire</i>	<i>431 719</i>	<i>51,5</i>	<i>531 481</i>	<i>54,9</i>	<i>23,1</i>		
Cultures et Elevages	8 590	64,0	8 404	65,3	-2,2	1,85	2,67
Travaux forestiers	799	6,0	997	7,8	24,8	0,31	0,50
Entreprises travaux agricoles	1 739	13,0	1 665	12,9	-4,3	0,82	1,15
Coopératives agricoles	1 371	10,2	997	7,8	-27,3	0,32	0,27
Organisations profes. agricoles	858	6,4	738	5,7	-14,0	0,19	0,19
Autres activités	60	0,4	59	0,5	-1,7	0,03	0,05
TOTAL MSA	13 417	100,0	12 860	100,0	-4,2	0,67	0,84

LES DECLARATIONS DU REGIME GENERAL DE L'ANNEE 2010 PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET LEUR EVOLUTION ANNUELLE (en %)

Source : Urssaf	Mthe et Mlle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.
Industries extractives	41	ns	6	ns	39	ns	44	ns	130	23,8%
Industrie manufacturière	4 722	13,6%	1 739	17,8%	11 222	15,1%	5 591	22,3%	23 274	16,6%
Prod distrib électricité, gaz, vapeur air conditionné	277	-20,4%	12	ns	481	3,7%	45	ns	815	-4,6%
Assainissement, gestion des déchets dépollution	749	14,4%	59	9,3%	831	22,2%	295	30,5%	1 934	19,8%
Construction	5 491	2,4%	1 330	8,5%	10 012	1,6%	3 255	7,1%	20 088	3,1%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	17 028	7,3%	3 202	-3,9%	23 916	6,1%	9 046	8,7%	53 192	6,3%
Transports et entreposage	4 351	0,0%	750	44,5%	5 800	36,8%	1 774	28,0%	12 675	20,7%
Hébergement et restauration	23 628	2,5%	3 405	-0,6%	20 598	14,4%	11 033	3,1%	58 664	6,3%
Information et communication	4 917	3,2%	198	47,8%	3 781	-11,8%	859	25,2%	9 755	-1,2%
Activités financières et d'assurance	2 231	9,1%	148	5,7%	1 877	12,1%	551	16,2%	4 807	11,0%
Activités immobilières	803	-0,4%	55	-53,4%	1 012	1,3%	366	0,5%	2 236	-2,2%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6 270	26,9%	414	11,6%	4 293	12,0%	650	-30,6%	11 627	15,3%
Activités de services administratifs et de soutien	196 538	13,2%	46 650	14,5%	248 340	27,1%	127 392	22,6%	618 920	20,5%
Administration publique	4 541	4,8%	1 623	4,1%	10 903	0,7%	4 675	-1,3%	21 742	1,3%
Enseignement	5 008	2,3%	213	-32,6%	3 983	-3,4%	1 194	0,3%	10 398	-1,2%
Santé humaine et action sociale	20 097	13,4%	3 721	10,9%	19 021	5,1%	9 468	39,5%	52 307	13,8%
Arts, spectacles et activités récréatives	19 113	0,0%	1 920	-3,2%	18 731	11,0%	3 581	16,6%	43 345	5,6%
Autres activités de services	6 727	1,8%	1 437	21,3%	8 269	1,5%	2 924	-7,0%	19 357	1,4%
Autres secteurs	997	16,7%	195	30,0%	1 324	-5,6%	485	9,0%	3 001	5,2%
TOTAL	323 529	10,2%	67 077	11,6%	394 433	19,1%	183 228	18,9%	968 267	15,4%
Industrie	5 789	11,3%	1 816	17,1%	12 573	15,2%	5 975	23,0%	26 153	16,1%
Construction	5 491	2,4%	1 330	8,5%	10 012	1,6%	3 255	7,1%	20 088	3,1%
Commerce	17 028	7,3%	3 202	-3,9%	23 916	6,1%	9 046	8,7%	53 192	6,3%
Services	294 224	10,5%	60 534	12,4%	346 608	21,0%	164 467	19,7%	865 833	16,4%
dont Services hors interim	124 236	4,4%	25 305	4,0%	130 526	8,4%	54 285	11,5%	334 352	7,0%
dont intérim	169 988	15,4%	35 229	19,3%	216 082	30,1%	110 182	24,1%	531 481	23,1%
Autres	997	16,7%	195	30,0%	1 324	-5,6%	485	9,0%	3 001	5,2%
TOTAL	323 529	10,2%	67 077	11,6%	394 433	19,1%	183 228	18,9%	968 267	15,4%

Pour le régime général, 968 267 déclarations uniques d'embauche ont été enregistrées au cours de l'année 2010. Ce résultat représente une hausse du volume de 15,4 %, après les diminutions enregistrées en 2009 (-16,9 %) et en 2008 (-6,7 %). Cette reprise s'observe dans tous les secteurs d'activité et plus particulièrement dans l'intérim qui progresse de 23,1 % et constitue un des moteurs de la croissance.

Par secteurs :

Le volume de déclarations dans l'industrie augmente de 16,1 %. L'industrie manufacturière en est un des moteurs. Elle affiche une progression de 16,6 %. Parmi ses principaux sous-secteurs, il faut noter la forte progression du volume de déclarations dans le secteur de la métallurgie et fabrication de produits métalliques (+31,3 %), dans le secteur des plastiques et autres produits non minéraux (+52,6 %), dans l'industrie agro-alimentaire (+4,6 %). Le secteur de l'assainissement, gestion des déchets, dépollution enregistre une hausse de 19,8 %. Il concentre 1934 déclarations (7,4 % des déclarations de l'industrie). Le secteur de la construction, fortement marqué par la crise en 2009, avec une baisse des déclarations de près de 20 %, s'inscrit en 2010 dans une progression régionale annuelle de 3,1 %. Au total, ce secteur concentre 20 088 déclarations d'embauche en 2010 (3,1 % du total). Le commerce, également touché par la crise en 2009, avec un recul du volume d'embauche de 12,7 %, affiche en 2010 une progression annuelle de 6,3 %. Hors intérim, les services ont enregistré 334 352 déclarations en 2010, soit une progression de 7 % par rapport à 2009, après la stabilité enregistrée il y a un an. Ils constituent après l'intérim, le second secteur en terme de volume d'embauches. Parmi ces secteurs, on peut citer celui des transports et entreposage qui concentre 12 675 déclarations (3,8 % des déclarations des services hors intérim), en hausse de 20,7 % sur un an. Le secteur de l'hébergement et restauration a réalisé 58 664 déclarations en 2010 (17,5 % des déclarations des services hors intérim), soit une hausse de 6,3 % par rapport à 2009. Le secteur de la santé humaine et action sociale en a enregistré 52 307 (+13,8 %, 15,6 % des déclarations des services hors intérim).

Avec 531 481 déclarations en 2010, le secteur de l'intérim enregistre de nouveau une progression (+23,1 %) après le fort recul de 2009 (-26,1 %). Il constitue le moteur de la croissance des déclarations avec 54,9 % du total annuel.

En référence à l'année 2008 (année de démarrage de la crise économique), le volume d'embauche total hors intérim, après deux années de régression, est reparti à la hausse, mi-2010, avec un volume supérieur à 2007. Cette situation est particulièrement significative pour les embauches de l'intérim avec une forte progression qui n'aboutit toutefois pas à retrouver le niveau 2006. Du côté de l'industrie, malgré une reprise par rapport aux années

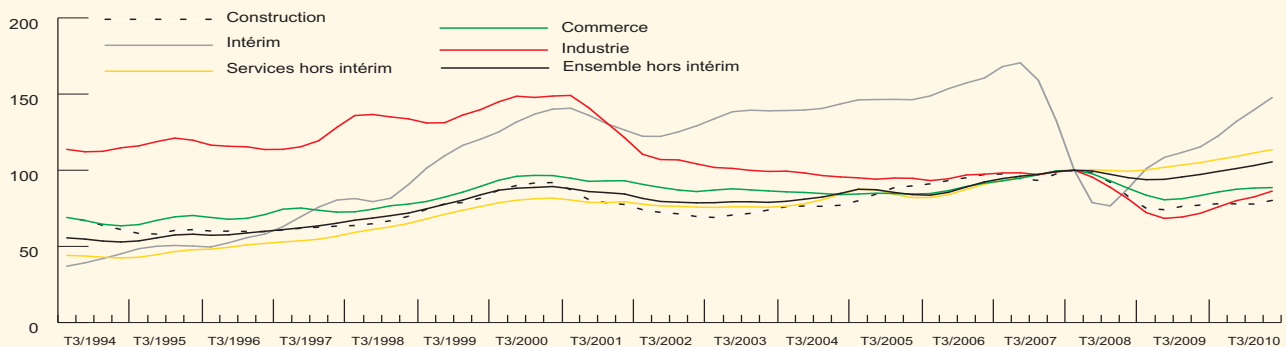
2008, 2009, le volume n'est pas revenu à la hauteur des années 2006 et 2007. Les services hors intérim ont moins subi les effets de la crise. Le volume d'embauche s'est contracté légèrement fin 2008 et début 2009 et la tendance est repartie à la hausse fin 2009 et s'est prolongée en 2010. Pour les déclarations du commerce, la crise 2008 a inversé la tendance à la hausse des années précédentes. L'année 2010 s'inscrit en revanche dans une nouvelle inversion qui semble toutefois plafonner au dernier trimestre.

Pour le régime agricole, les MSA de Lorraine ont, en 2010, enregistré 12 860 déclarations d'embauche, soit 4,2 % de moins qu'en 2009. Cette baisse succède à la très légère progression enregistrée en 2009 (+0,9 %). Elle s'explique par la conjonction de plusieurs baisses sectorielles. Tout d'abord, en nombre, comme en proportion, il s'agit du recul des déclarations dans le secteur des coopératives agricoles (-374 déclarations, -27,3 %). Ensuite, dans le secteur culture et élevage (65,3 % des déclarations régionales), le volume d'embauches a également diminué de 2,2 %. Ces deux secteurs expliquent 75 % des baisses annuelles. Les organismes professionnels agricoles et le secteur des entreprises de travaux agricoles ont eux aussi procédé à moins d'embauches en 2010, respectivement - 14 % et - 4,3 %. La progression de la volumétrie des déclarations dans le secteur des travaux forestiers (+ 24,8 %) est toutefois venu modérer cette régression par rapport à 2009. Dans ce contexte, il convient de noter que l'indice de flexibilité (nombre de déclarations d'embauche sur l'année rapporté aux effectifs salariés en fin d'année précédente) a très légèrement augmenté passant de 0,64 à 0,87, en raison d'une hausse dans pratiquement tous les secteurs et particulièrement dans le secteur culture et élevage, traditionnellement plus élevé que dans les autres secteurs (2,67 contre 1,85). L'indice reste stable et faible dans les organismes professionnels agricoles (0,19). Il a légèrement diminué dans le secteur des coopératives agricoles (0,27).

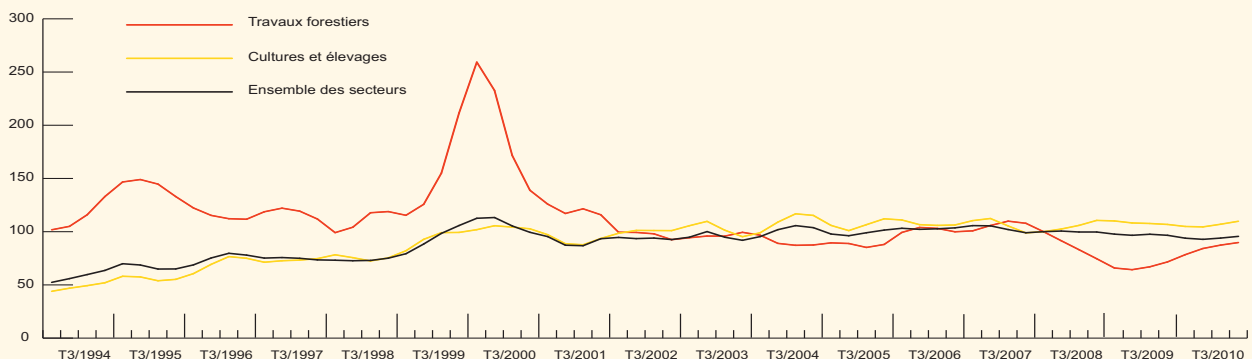
En référence à l'année 2008 (année de démarrage de la crise économique), le volume d'embauche total en 2010 a poursuivi la tendance à la baisse entamée fin 2007 en diminuant régulièrement jusqu'au 3ème trimestre 2010. Le 4ème trimestre a amorcé une légère reprise.

S'agissant du secteur des cultures et élevages, après une année 2009 qui a matérialisé l'effet de la crise sur les projets d'embauche, l'année s'est inscrite dans une inversion de tendance permettant de retrouver les niveaux de 2006. En revanche, dans le secteur des travaux forestiers, malgré une nouvelle progression qui succède à celle de 2009 par rapport 2008, le volume d'embauche n'est pas revenu au niveau des années 2006 et 2007.

EVOLUTION DU NOMBRE DE DECLARATIONS DU REGIME GENERAL EN LORRAINE - base 100 au 1er trimestre 2008



EVOLUTION DU NOMBRE DE DECLARATIONS DU REGIME AGRICOLE EN LORRAINE - base 100 au 1er trimestre 2008



* déclarations d'embauches sur l'année rapportées au nombre de salariés en fin d'année

** rapport entre les déclarations de l'année et le nombre de salariés en fin de période

DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

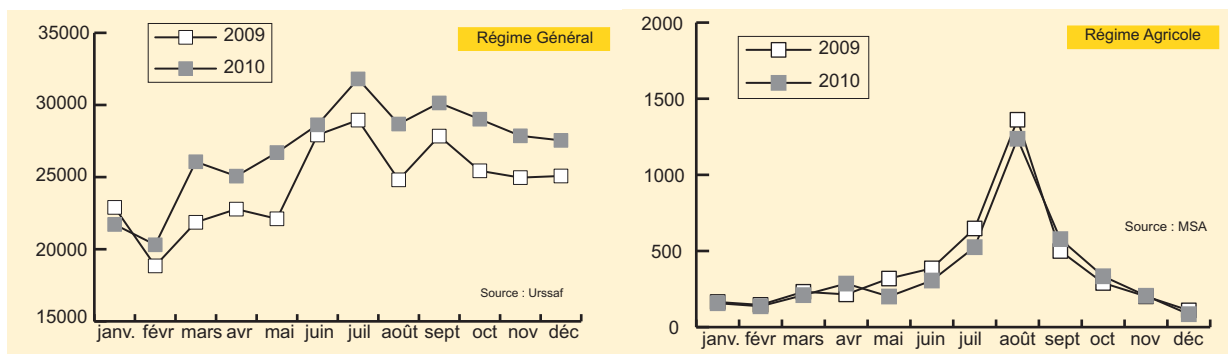
1 - Les déclarations par activités économiques

Source Urssaf-MSA

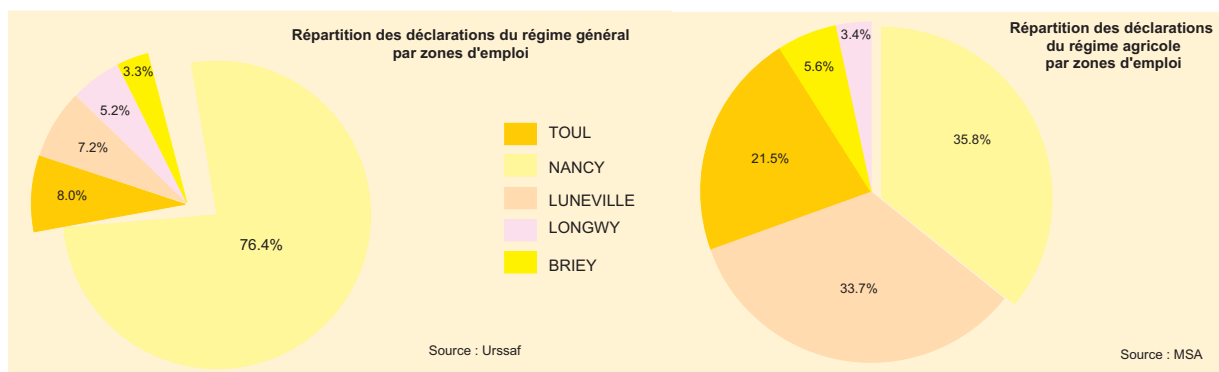
ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2010		Variation(%) 2010/2009	Flexibilité	
	Nombre	Structure(%)		2009	2010
Industries extractives	41	0,0	ns	0,13	0,12
Industrie manufacturière	4 722	1,5	13,6	0,15	0,18
Prod distrib électricité, gaz, vapeur air conditionné	277	0,1	-20,4	0,13	0,10
assainissement, gestion des déchets dépollution	749	0,2	14,4	0,36	0,38
Construction	5 491	1,7	2,4	0,37	0,38
Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	17 028	5,3	7,3	0,56	0,60
Transports et entreposage	4 351	1,3	0,0	0,29	0,29
Hébergement et restauration	23 628	7,3	2,5	3,01	3,05
Information et communication	4 917	1,5	3,2	1,16	1,19
Activités financières et d'assurance	2 231	0,7	9,1	0,30	0,33
Activités immobilières	803	0,2	-0,4	0,43	0,41
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6 270	1,9	26,9	0,49	0,61
Activités de services administratifs et de soutien	196 538	60,7	13,2	11,74	12,24
Administration publique	4 541	1,4	4,8	0,18	0,19
Enseignement	5 008	1,5	2,3	0,62	0,82
Santé humaine et action sociale	20 097	6,2	13,4	0,42	0,46
Arts, spectacles et activités récréatives	19 113	5,9	0,0	7,19	7,27
Autres activités de services	6 727	2,1	1,8	1,18	1,18
Autres secteurs	997	0,3	16,7	ns	ns
ENSEMBLE DU REGIME GENERAL	323 529	100,0	10,2	1,35	1,49
<i>dont travail temporaire</i>	<i>169 988</i>	<i>52,5</i>	<i>15,4</i>		
ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE					
Culture et Elevage	3 079	72,2	2,4	2,2	4,0
Travaux Forestiers	170	4,0	28,8	0,3	0,5
Ent. de Travaux Agricoles	657	15,4	-13,9	1,0	1,5
Coopératives Agricoles	165	3,9	-65,8	0,3	0,1
Organismes Prof. Agr	190	4,5	1,6	0,1	0,2
Activités diverses	1	0,0	-50,0	0,0	0,0
ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE	4 262	100,0	-6,8	0,7	1,0
TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS	327 791	33,4	10,0		

n.s. non significatif

2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2010/2009



3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



Pour le régime général, l'Urssaf de Meurthe-et-Moselle a enregistré près de 320 000 déclarations d'embauche au cours de l'année 2010, en progression de 10,2 % par rapport à 2009. Après deux années consécutives de baisse, les déclarations d'embauche repartent à la hausse en 2010. Cette reprise s'observe dans tous les secteurs d'activité et plus particulièrement dans le travail temporaire. En 2009, les missions d'intérim diminuaient de 14,1 %, en 2010, elles progressent de 15,4%.

Par secteurs :

Les activités de services couvrent 90 % des déclarations d'embauche du département et parmi ces services, les missions de travail temporaire représentent un peu plus de la moitié du volume global des intentions d'embauche. Le travail temporaire a été plus particulièrement touché par la crise économique à partir de la fin de l'année 2008 et les missions d'intérim ont fortement chuté au cours de l'année 2009. La reprise engagée dès le 4^{ème} trimestre 2009 se poursuit en 2010. Le travail temporaire a joué pleinement son rôle de variable d'ajustement de l'emploi salarié et la dynamique de ce secteur observée depuis le 2^{ème} trimestre 2010 traduit une conjoncture plus favorable.

Hors travail temporaire, les déclarations d'embauche des services progressent moins fortement que l'intérim avec un taux d'évolution annuelle de 4,4 %. La hausse concerne essentiellement trois activités : la santé et l'action sociale qui enregistrent une progression de 13,4 % ; les activités scientifiques et techniques avec une hausse de 26,9 % ; l'hébergement restauration en progression de 2,5 %. Deux activités de services enregistrent des tendances moins favorables en 2010, le transport et les activités récréatives et de loisirs pour lesquelles le nombre de déclarations d'embauche reste stable entre 2009 et 2010. Dans l'industrie, après la forte baisse des déclarations d'embauche observée en 2009, la tendance redevient positive et en 2010 l'industrie a eu davantage recours à de la main d'œuvre à travers des embauches directes (hors intérim). Cette reprise concerne plus particulièrement l'industrie manufacturière (+13,6 %).

Le commerce meurthe-et-mosellan a été, en 2009, plus touché par la crise que dans les autres départements lorrains. En 2010, la reprise s'amorce dans ce secteur avec une hausse de 7,3 % des déclarations d'embauche. Cette progression est supérieure à celle enregistrée au plan régional dans le commerce (+6,3 %).

La construction a été très marquée en 2009 par la crise économique dans les quatre départements lorrains avec une baisse régionale des déclarations proche de 20 %. En 2010, la reprise est engagée avec une progression régionale annuelle de 3,1 % des déclarations d'embauche et de 2,4 % au niveau du département de la Meurthe-et-Moselle.

Par zones d'emploi : la zone d'emploi de Nancy concentre 76 % des déclarations d'embauche, en progression de 11,7 % par rapport à 2009. Les déclarations d'embauche progressent également fortement dans les deux zones d'emploi du nord du département, Longwy (+12,8 %) et Briey (+10,1 %). La reprise des embauches est moins marquée dans la zone d'emploi de Lunéville (+4,5 %) et c'est la zone de Toul qui enregistre la plus faible progression (+1,2 %).

Pour le régime agricole, l'année 2010 se traduit en Meurthe-et-Moselle par diminution de 6,8 % du nombre de déclarations d'embauche. Cette baisse succède à celle observée il y a un an. Au premier trimestre 2010, la volumétrie a été très proche de celle de 2009. Elle a même été légèrement supérieure en avril. De mai à août, où l'on a encore enregistré un pic saisonnier, le volume 2010 a été inférieur à celui de 2009. La fin d'année, plutôt similaire à 2009 n'a pas permis d'opérer un rattrapage. D'un point de vue sectoriel, cette baisse annuelle s'explique par la relative faiblesse de la hausse des embauches dans le secteur culture et élevage (+2,4 %) qui ne compense pas les baisses dans le secteur des entreprises de travaux agricoles (-13,9 %) et dans le secteur des coopératives agricoles (-65,8 %), qu'il faut toutefois relativiser compte tenu du poids que représente ce secteur dans les déclarations totales du régime agricole (3,9 %). Dans ce contexte de recul du volume d'embauche, il convient de noter la légère progression de l'indice de flexibilité (nombre de déclarations d'embauche sur l'année rapporté aux effectifs salariés en fin d'année précédente) qui passe de 0,7 à 1. Ce mouvement de hausse s'explique en partie par la hausse de l'indice dans le secteur culture et élevage, passant de 2,2 à 4 (diminution des effectifs salariés dans le secteur culture et élevage en 2009 combinée avec la progression des déclarations d'embauche en 2010). La zone d'emploi de Nancy concentre toujours la plus grande proportion de déclarations (35,8 %), mais avec un recul par rapport à 2009 qui profite à la zone de Briey (33,7 %). La zone de Toul constitue la 3^{ème} plus forte zone (22,2 %).

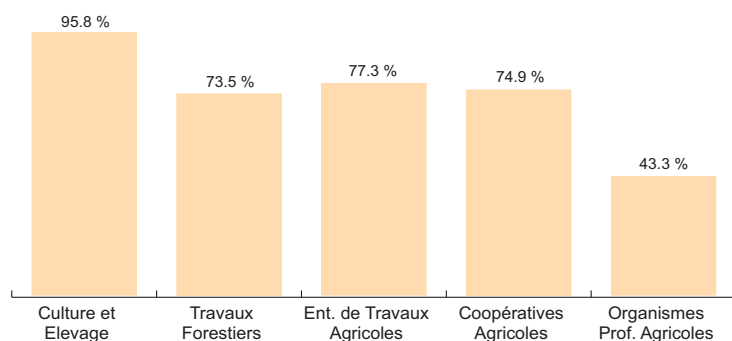
4 - Les déclarations d'embauche du régime général hors intérim en 2010 par taille d'entreprise et par type de contrat

Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 84,4 % des déclarations d'embauche sont des contrats à durée déterminée (CDD de plus d'un mois ou CDD de moins d'un mois), 15,6 % des contrats à durée indéterminée (CDI). Dans les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des déclarations d'embauche en CDI est plus élevée que dans les entreprises de 20 salariés ou plus avec une part respective de 16,6 % et 14,9 %.

source : Urssaf	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions embauche	37,2%	62,8%	100%
dont intentions d'embauche de plus d'un mois	38,4%	35,6%	36,7%
CDD de plus d'un mois	20,3%	20,6%	20,5%
CDI	18,1%	15,0%	16,2%
dont CDD de moins d'un mois	61,6%	64,4%	63,3%

5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2009

Part des CDD dans les nouveaux emplois 2009



En Meurthe-et-Moselle, la structure des emplois créés en 2009 traduit, comme en 2008, un recours majoritaire aux recrutements en contrats à durée déterminée (85,9 %). La part des CDD progresse de 3,1 points sur un an. Elle atteint son maximum dans le secteur culture et élevage (95,8 %), en progression de 5 points par rapport aux recrutements de 2008. Dans la hiérarchie du recours aux CDD, les entreprises de travaux agricoles viennent en second avec 77,3 % des recrutements en CDD. Les coopératives agricoles dépassent désormais le secteur des travaux agricoles (respectivement 74,9 % et 73,5 %). A l'opposé, les organismes professionnels agricoles ne recourent que pour 43,3 % aux CDD.

Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

DEPARTEMENT DE LA MEUSE

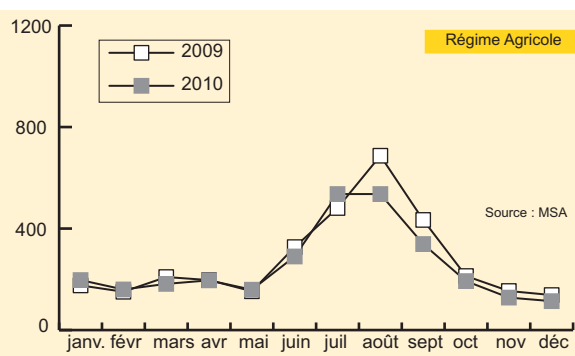
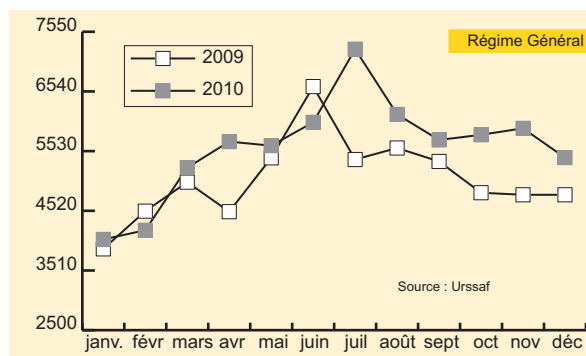
1 - Les déclarations par activités économiques

Source Urssaf-MSA

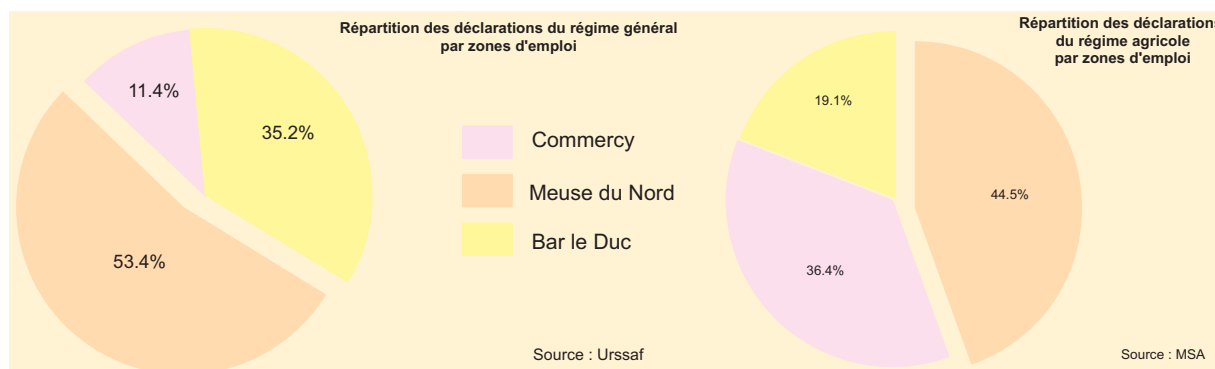
ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2010		Variation(%) 2010/2009	Flexibilité	
	Nombre	Structure(%)		2009	2010
Industries extractives	6	0,0	ns	0,07	0,05
Industrie manufacturière	1 739	2,6	17,8	0,15	0,19
Prod distrib électricité, gaz, vapeur air conditionné	12	0,0	ns	0,06	0,07
assainissement, gestion des déchets dépollution	59	0,1	9,3	0,15	0,13
Construction	1 330	2,0	8,5	0,34	0,36
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3 202	4,8	-3,9	0,58	0,57
Transports et entreposage	750	1,1	44,5	0,19	0,29
Hébergement et restauration	3 405	5,1	-0,6	2,91	2,98
Information et communication	198	0,3	47,8	0,37	0,53
Activités financières et d'assurance	148	0,2	5,7	0,19	0,20
Activités immobilières	55	0,1	-53,4	0,46	0,22
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	414	0,6	11,6	0,29	0,33
Activités de services administratifs et de soutien	46 650	69,5	14,5	18,54	20,26
Administration publique	1 623	2,4	4,1	0,26	0,26
Enseignement	213	0,3	-32,6	0,28	0,19
Santé humaine et action sociale	3 721	5,5	10,9	0,35	0,39
Arts, spectacles et activités récréatives	1 920	2,9	-3,2	4,52	4,76
Autres activités de services	1 437	2,1	21,3	1,26	1,49
Autres secteurs	195	0,3	30,0	ns	ns
ENSEMBLE DU REGIME GENERAL	67 077	100,0	11,6	1,29	1,45
<i>dont travail temporaire</i>	35 229	52,5	19,3		
ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE					
Culture et Elevage	2 349	77,5	-7,4	2,7	2,3
Travaux Forestiers	289	9,5	0,3	0,6	0,9
Ent. de Travaux Agricoles	172	5,7	-10,4	0,6	0,5
Coopératives Agricoles	95	3,1	-27,5	0,2	0,1
Organismes Prof. Agr	119	3,9	-22,2	0,2	0,2
Activités diverses	6	0,2	-66,7	0,1	0,0
ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE	3 030	100,0	-8,7	0,9	0,9
TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS	70 107	7,1	10,5		

n.s. non significatif

2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2010/2009



3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



Pour le régime général, près de 67 000 déclarations d'embauche ont été enregistrées dans le département de la Meuse. Les premiers effets de la crise économique sur les intentions d'embauche ont été ressentis à partir du 4^{ème} trimestre 2008 à travers une baisse annuelle de près de 2 %. En 2009, cette baisse s'est intensifiée (-11,8%). En 2010, les déclarations d'embauche repartent à la hausse avec une progression de 11,6 %. Cette reprise s'observe essentiellement dans les services et plus particulièrement dans le travail temporaire. En 2009, les missions d'intérim diminuaient de 17,9 %, en 2010, elles progressent de 19,1 %.

Par secteurs : L'ensemble des activités de services couvre 90 % des déclarations d'embauche du département et parmi ces services, les missions de travail temporaire représentent un peu plus de la moitié du volume total des déclarations. Le travail temporaire a été plus particulièrement touché par la crise économique à partir de fin 2008 et les missions d'intérim ont fortement chuté au cours de l'année 2009. La reprise engagée dès le 4^{ème} trimestre 2009 se poursuit en 2010. Le travail temporaire a joué pleinement son rôle de variable d'ajustement de l'emploi salarié et la dynamique de ce secteur observée depuis le 2^{ème} trimestre 2010 traduit une conjoncture plus favorable.

Hors travail temporaire, les déclarations d'embauche des services progressent moins fortement que l'intérim avec un taux d'évolution annuelle de 4,0 %. La hausse concerne essentiellement les activités de santé et action sociale (+10,9 %) qui étaient déjà en progression en 2009 et qui semblent moins sensibles aux retournements conjoncturels que les autres secteurs d'activité. Deux activités de services enregistrent des tendances moins favorables en 2010, l'hébergement-restauration pour lesquels le nombre de déclarations d'embauche reste stable entre 2009 et 2010 et les activités récréatives et de loisirs qui enregistrent une baisse annuelle de 3,2 % des déclarations d'embauche.

Les déclarations d'embauche directes (hors intérim) de l'industrie ont baissé fortement en Meuse en 2009 (- 34,7 %) mais la tendance redevient positive en 2010 et l'industrie a eu davantage recours à de la main d'œuvre à travers des embauches directes. La progression annuelle atteint 17,1 % pour l'ensemble de l'industrie meusienne et 21,4 % pour la seule industrie agro-alimentaire.

Le commerce meusien a été fortement touché par la crise en 2009 (-11,1 %). Contrairement aux trois autres départements lorrains, la reprise

ne s'est pas enclenchée, dans ce secteur, en Meuse, au cours de l'année 2010, et la baisse des déclarations d'embauche se poursuit (- 3,9 %). La construction a été très marquée en 2009 par la crise économique dans les quatre départements lorrains avec une baisse régionale des déclarations proche de 20 %. En 2010, la reprise est engagée avec une progression annuelle des déclarations d'embauche de 3,1 % au plan régional et une progression plus soutenue au plan départemental (+ 8,5 %).

Par zones d'emploi : la relance est perceptible dans les trois zones d'emploi du département. Dans la zone de Meuse du Nord, les déclarations d'embauche progressent, en 2010 de 11,8 %. Pour la zone de Bar-le-Duc, la progression atteint 8,9 % et c'est la zone de Commercy qui enregistre la progression la plus élevée (+19,5 %).

Pour le régime agricole, l'année 2010 se traduit en Meuse par une diminution de 8,7 % du nombre de déclarations d'embauche par rapport à 2009. Cette baisse succède à la hausse observée il y a un an. Au premier semestre 2010, la volumétrie a été très proche de celle de 2009. L'écart par rapport à 2009 s'est surtout manifesté au 3^{ème} trimestre où le pic saisonnier a été nettement plus faible. La volumétrie du 4^{ème} trimestre a en revanche été très proche de celle de 2009. L'essentiel de la baisse a pour origine la diminution du volume d'embauche dans le secteur culture et élevage (-7,4 %). Compte tenu de son poids dans les déclarations totales du département (77,5 %), l'impact négatif ne pouvait pas être compensé. D'autant plus que tous les autres secteurs ont enregistré une diminution du nombre de déclarations : -10,4 % dans le secteur des entreprises de travaux agricoles, -27,5 % dans les coopératives agricoles, -22,2 % dans les organismes professionnels agricoles. Seule exception, les travaux forestiers (9,5 % du total). Ce secteur enregistre une très légère augmentation de 0,3 %. Dans ce contexte de recul du volume d'embauche, il convient de noter que l'indice de flexibilité (nombre de déclarations d'embauche sur l'année rapporté aux effectifs salariés en fin d'année précédente) est resté stable à 0,9 en raison d'une légère diminution de l'indice dans le secteur culture et élevage, toujours le plus élevé (2,3) compensé par de légères progressions de l'indice dans les autres secteurs. La zone d'emploi de Meuse du Nord concentre toujours la plus grande proportion de déclarations (44,5 %). Le poids de la zone de Commercy a légèrement diminué (36,4 %) au profit de celle de Bar-le-Duc (19,1%).

4 - Les déclarations d'embauche du régime général hors intérim en 2010 par taille d'entreprise et par type de contrat

Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 85,9 % des déclarations d'embauche sont des contrats à durée déterminée (CDD de plus d'un mois ou CDD de moins d'un mois), 14,1 % des contrats à durée indéterminée (CDI). Dans les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des déclarations d'embauche en CDI est plus élevée que dans les entreprises de 20 salariés ou plus avec une part respective de 17,6 % et 12,3 %.

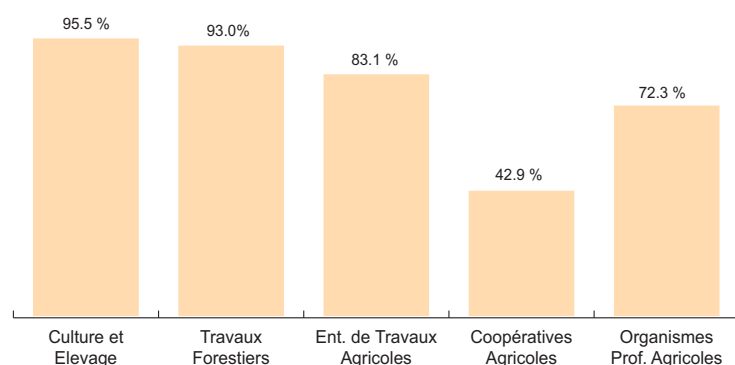
source : Urssaf	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions embauche	33,0%	67,0%	100%

dont intentions d'embauche de plus d'un mois	45,5%	36,8%	39,6%
CDD de plus d'un mois	28,0%	24,9%	25,9%
CDI	17,5%	11,8%	13,7%

dont CDD de moins d'un mois	54,5%	63,2%	60,4%

5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2009

Part des CDD dans les nouveaux emplois 2009



En Meuse, la structure des emplois créés en 2009 traduit, comme en 2008, un recours majoritaire aux recrutements en contrats à durée déterminée (89,4 %). La part des CDD progresse de 11,1 points sur un an. Elle atteint son maximum dans le secteur culture et élevage (95,5 %), en progression de 3,1 points par rapport aux recrutements de 2008. Dans la hiérarchie du recours aux CDD, le secteur des travaux forestiers vient juste après. Ce secteur a fortement accru son recours aux CDD (93 %, soit +12,5 points) à l'image des entreprises de travaux agricoles (83,1 %, +7,1 points). En revanche, les coopératives agricoles ont toujours un recours plus faible aux CDD (42,9 %).

Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

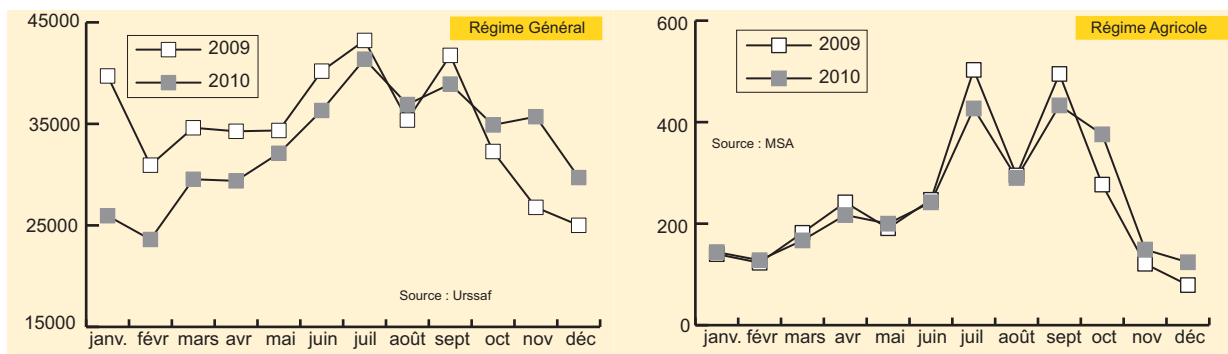
1 - Les déclarations par activités économiques

Source Urssaf-MSA

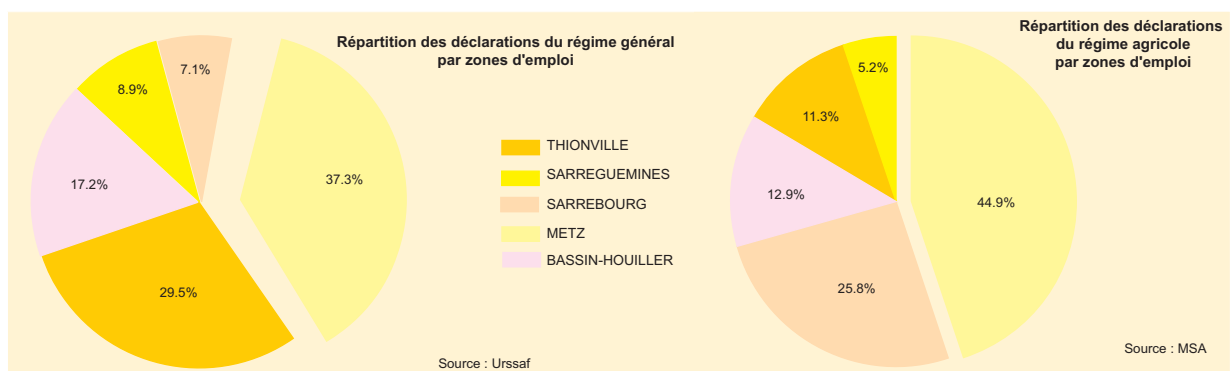
ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2010		Variation(%) 2010/2009	Flexibilité	
	Nombre	Structure(%)		2009	2010
Industries extractives	39	0,0	ns	0,09	0,16
Industrie manufacturière	11 222	2,8	15,1	0,19	0,22
Prod distrib électricité, gaz, vapeur air conditionné	481	0,1	3,7	0,12	0,12
assainissement, gestion des déchets dépollution	831	0,2	22,2	0,22	0,27
Construction	10 012	2,5	1,6	0,45	0,47
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	23 916	6,1	6,1	0,51	0,54
Transports et entreposage	5 800	1,5	36,8	0,23	0,32
Hébergement et restauration	20 598	5,2	14,4	1,60	1,72
Information et communication	3 781	1,0	-11,8	1,05	0,91
Activités financières et d'assurance	1 877	0,5	12,1	0,25	0,29
Activités immobilières	1 012	0,3	1,3	0,39	0,39
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4 293	1,1	12,0	0,35	0,38
Activités de services administratifs et de soutien	248 340	63,0	27,1	8,57	9,41
Administration publique	10 903	2,8	0,7	0,36	0,36
Enseignement	3 983	1,0	-3,4	0,58	0,57
Santé humaine et action sociale	19 021	4,8	5,1	0,42	0,43
Arts, spectacles et activités récréatives	18 731	4,7	11,0	6,75	7,27
Autres activités de services	8 269	2,1	1,5	0,97	0,96
Autres secteurs	1 324	0,3	-5,6	ns	ns
ENSEMBLE DU REGIME GENERAL	394 433	100,0	19,1	1,13	1,33
<i>dont travail temporaire</i>	<i>216 082</i>	<i>54,8</i>	<i>30,1</i>		
ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE					
Culture et Elevage	1 755	60,6	0,2	1,4	2,1
Travaux Forestiers	161	5,6	22,9	0,3	0,4
Ent. de Travaux Agricoles	545	18,8	4,0	0,8	1,4
Coopératives Agricoles	237	8,2	0,4	0,2	0,3
Organismes Prof. Agr	150	5,2	-30,6	0,2	0,2
Activités diverses	49	1,7	32,4	0,3	0,7
ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE	2 897	100,0	0,1	0,6	0,8
TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS	397 330	40,5	18,9		

n.s. non significatif

2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2010/2009



3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



Pour le régime général, après une baisse très marquée entre 2008 et 2009 (-21 %), le nombre d'embauches repart à la hausse en 2010 (+19,1 %). La reprise économique semble perceptible dans tous les secteurs et en particulier dans celui du travail temporaire (+30 %). Les embauches en missions d'intérim ont représenté 55 % des déclarations 2010 contre 50 % en 2009. Globalement, la conjoncture suit une tendance favorable, sans atteindre toutefois les niveaux d'avant-crise.

Près de 37 % des recrutements ont été réalisés sur la zone d'emploi de Metz. Les entreprises implantées dans le Bassin-Houiller génèrent encore 16 % des embauches en Moselle, malgré le déclin de l'Industrie extractive

Pour le régime agricole, l'année 2010 se traduit en Moselle par une très légère progression du nombre de déclarations d'embauche par rapport à 2009 (+0,1 %). Elle succède à la forte baisse enregistrée en 2009 (- 6,6 %). Au premier semestre 2010, la volumétrie a été très proche de celle de 2009. Les progressions des mois de janvier, février et mai ont été compensées par les légères diminutions des mois de mars, avril et juin. L'écart par rapport à 2009 s'est surtout manifesté au 3^{ème} trimestre où le pic saisonnier a été nettement plus faible en juillet et septembre. La volumétrie du 4^{ème} trimestre a en revanche été supérieure à celle de 2009. En terme sectoriel, cette stabilité s'explique par celle enregistrée dans le secteur culture et élevage. Ce secteur concentre 60,6 % des déclarations totales du département. Par ailleurs, la forte progression dans le secteur des travaux forestiers (+22,9 %) a été compensée par la forte diminution dans le secteur des organismes professionnels agricoles (-30,6 %). Dans ce contexte, il convient de noter que l'indice de flexibilité (nombre de déclarations d'embauche sur l'année rapporté aux effectifs salariés en fin d'année précédente) a très légèrement augmenté passant de 0,6 à 0,8, en raison d'une hausse dans le secteur culture et élevage, traditionnellement plus élevé que dans les autres secteurs (2,1). La zone d'emploi de Metz concentre toujours la plus grande proportion de déclarations (44,9 %). La hiérarchie des autres zones d'emploi mosellanes reste inchangée : Sarrebourg (25 %), Bassin Houiller (13 %), Thionville (12 %) et Sarrebourg (5 %).

4 - Les déclarations d'embauche du régime général hors intérim en 2010 par taille d'entreprise et par type de contrat

Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 80 % des déclarations d'embauches sont des contrats à durée déterminée (CDD de plus d'un mois ou CDD de moins d'un mois), 20 % des contrats à durée indéterminée (CDI). Dans les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des déclarations d'embauche en CDI est plus élevée que dans les entreprises de 20 salariés ou plus avec une part respective de 23,6 % et 17,7 %.

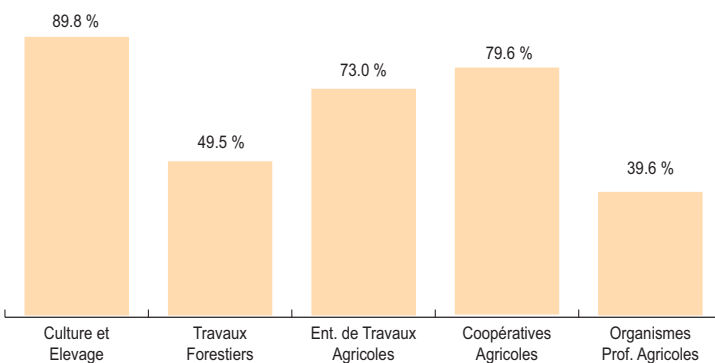
source : Urssaf	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions embauche	36,4%	63,6%	100%

dont intentions d'embauche de plus d'un mois	53,6%	43,9%	47,5%
CDD de plus d'un mois	28,2%	25,0%	26,2%
CDI	25,4%	18,9%	21,3%

dont CDD de moins d'un mois	46,4%	56,1%	52,5%

5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2009

Part des CDD dans les nouveaux emplois 2009



Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

En Moselle, la structure des emplois créés en 2009 traduit, comme en 2008, un recours majoritaire aux recrutements en contrats à durée déterminée (76,9 %). Cette part de CDD demeure la plus faible des quatre départements lorrains. Elle progresse globalement de 16,8 points sur un an. Elle atteint son maximum dans le secteur culture et élevage (89,8 %), en progression de 3,4 points par rapport aux recrutements de 2008. Dans la hiérarchie du recours aux CDD, les coopératives agricoles viennent ensuite avec 79,6 % des recrutements en CDD. La progression est importante mais recouvre un faible nombre de recrutements (150). De façon plus significative, on retrouve le secteur des entreprises de travaux agricoles avec 73 % des recrutements 2009 en CDD. Enfin, comme en 2008, dans le secteur des travaux forestiers, moins d'un recrutement sur deux s'est réalisé sur la base d'un CDD.

DEPARTEMENT DES VOSGES

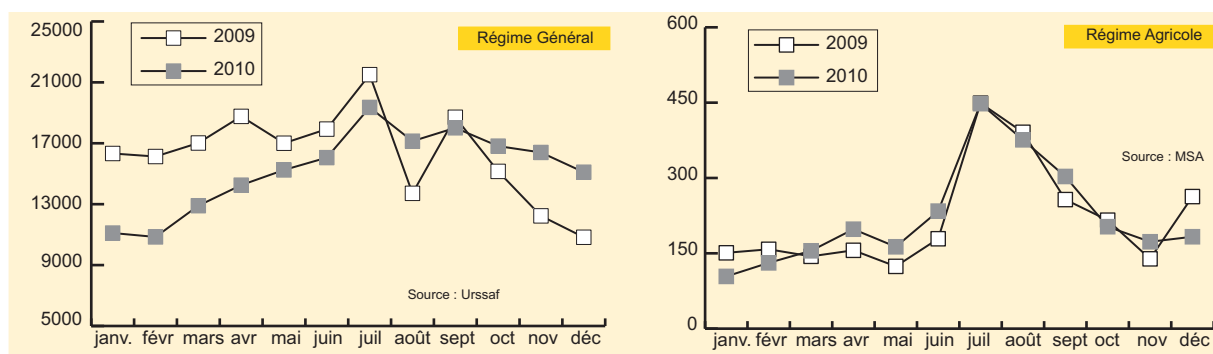
1 - Les déclarations par activités économiques

Source Urssaf-MSA

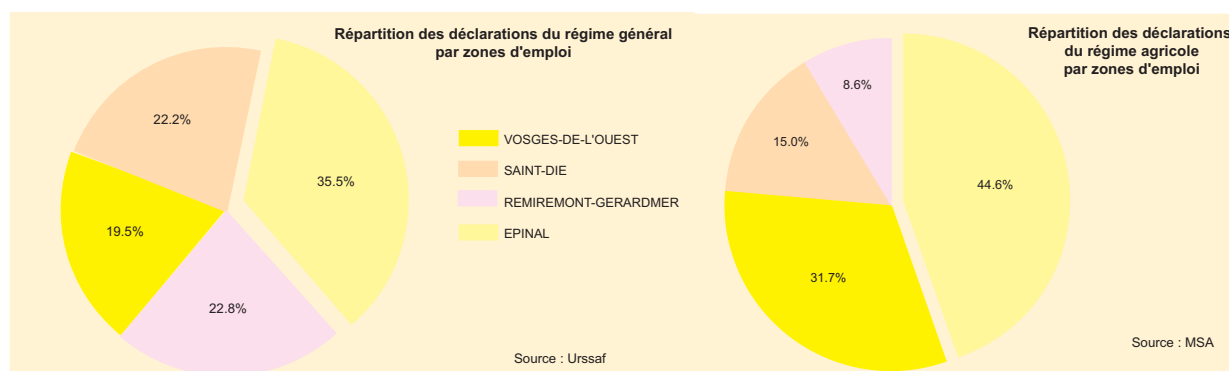
ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2010		Variation(%) 2010/2009	Flexibilité	
	Nombre	Structure(%)		2009	2010
Industries extractives	44	0,0	ns	0,11	0,16
Industrie manufacturière	5 591	3,1	22,3	0,15	0,20
Prod distrib électricité, gaz, vapeur air conditionné	45	0,0	ns	0,06	0,08
Assainissement, gestion des déchets dépollution	295	0,2	30,5	0,26	0,30
Construction	3 255	1,8	7,1	0,36	0,40
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9 046	4,9	8,7	0,56	0,61
Transports et entreposage	1 774	1,0	28,0	0,22	0,29
Hébergement et restauration	11 033	6,0	3,1	2,63	2,64
Information et communication	859	0,5	25,2	0,89	0,95
Activités financières et d'assurance	551	0,3	16,2	0,23	0,26
Activités immobilières	366	0,2	0,5	0,63	0,60
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	650	0,4	-30,6	0,31	0,21
Activités de services administratifs et de soutien	127 392	69,5	22,6	20,95	20,54
Administration publique	4 675	2,6	-1,3	0,40	0,39
Enseignement	1 194	0,7	0,3	0,54	0,55
Santé humaine et action sociale	9 468	5,2	39,5	0,36	0,50
Arts, spectacles et activités récréatives	3 581	2,0	16,6	3,41	3,64
Autres activités de services	2 924	1,6	-7,0	1,34	1,26
Autres secteurs	485	0,3	9,0	ns	ns
ENSEMBLE DU REGIME GENERAL	183 228	100,0	18,9	1,37	1,63
<i>dont travail temporaire</i>	<i>110 182</i>	<i>60,1</i>	<i>24,1</i>		
ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE					
Culture et Elevage	1 221	45,7	-5,6	1,3	2,3
Travaux Forestiers	377	14,1	52,0	0,2	0,4
Ent. de Travaux Agricoles	291	10,9	11,9	0,6	1,0
Coopératives Agricoles	500	18,7	-4,0	0,5	0,6
Organismes Prof. Agr	279	10,4	-7,6	0,3	0,3
Activités diverses	3	0,1	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE	2 671	100,0	1,7	0,5	0,7
TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS	185 899	18,9	18,6		

n.s. non significatif

2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2010/2009



3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



Pour le régime général, 183 000 déclarations d'embauche ont été réalisées en 2010 par les employeurs du département.

Les premiers effets de la crise économique sur les intentions d'embauche ont été ressentis à partir du 4^{ème} trimestre 2008 à travers une baisse annuelle de près de 6 %. En 2009, cette baisse s'est considérablement intensifiée (-21,1 %). En 2010, les déclarations d'embauche repartent à la hausse avec une progression de 18,9 %. Cette reprise s'observe essentiellement dans les services et plus particulièrement dans le travail temporaire. En 2009, les missions d'intérim chutaient de 33,7 %, en 2010 elles progressent de 24,1%.

Par secteurs : l'ensemble des activités de services couvre 90 % des déclarations d'embauche du département et parmi ces services, les missions de travail temporaire représentent 60 % du volume total des déclarations. Le travail temporaire a été plus particulièrement touché par la crise économique à partir de fin 2008 et les missions d'intérim ont fortement chuté, dans les Vosges, au cours de l'année 2009 (-33,7 %). La reprise engagée dès le 4^{ème} trimestre 2009 se poursuit en 2010. Le travail temporaire a joué pleinement son rôle de variable d'ajustement de l'emploi salarié et la dynamique de ce secteur, observée depuis le 2^{ème} trimestre 2010, traduit une conjoncture plus favorable. Les niveaux de déclarations d'embauche du travail temporaire fin 2010 n'ont toutefois pas encore rattrapé les niveaux d'avant la crise économique.

Dans les services hors travail temporaire, les déclarations d'embauche progressent moins fortement que l'intérim avec un taux d'évolution annuelle de 11,5 % qui constitue la progression la plus élevée de la région.

Pour la huitième année consécutive, les déclarations d'embauche de l'hébergement et de la restauration progressent (+ 3,1 %). La hausse concerne également les activités de santé et action sociale (+ 39,5 %) qui étaient déjà en progression en 2009 et qui semblent moins sensibles aux retournements conjoncturels que les autres secteurs d'activité. Après une baisse de 8,4 % en 2009, les activités culturelles et artistiques progressent de 16,6 % en 2010.

Les difficultés économiques ressenties dans les industries vosgiennes s'étaient traduites en 2009 par une baisse importante des déclarations d'embauche (- 15,6%). La tendance redevient positive en 2010 et l'industrie a eu davantage recours à de la main d'œuvre à travers des embauches directes (hors intérim). La progression annuelle atteint 23,0 % pour l'ensemble de l'industrie vosgienne. Les déclarations d'embauche de l'industrie agro-alimentaire progressent de 12,5 %, celles de l'habillement, textile de 22,6 % et celles des secteurs du bois et du papier de 40,9 %.

Le commerce vosgien a été, en 2009, touché par la crise se traduisant par une baisse des déclarations d'embauche de 5,0 %. En 2010, la reprise s'amorce

dans ce secteur avec une hausse de 8,7 % des déclarations d'embauche, progression annuelle la plus forte de la région.

La construction a été très marquée en 2009 par la crise économique dans les quatre départements lorrains avec une baisse régionale des déclarations proche de 20 %. En 2010, la reprise est engagée avec une progression annuelle des déclarations d'embauche de 3,1 % au plan régional et une progression plus soutenue au plan départemental (+7,1 %).

Par zones d'emploi : la relance est perceptible dans les quatre zones d'emploi du département. La zone d'emploi d'Epinal, qui couvre plus d'un tiers des déclarations, est en progression de 23,0 %. La reprise des embauches est forte également sur la zone de Remiremont-Gérardmer (+22,1 %). La hausse est de 15,0 % sur la zone de Saint-Dié et c'est la zone des Vosges de l'Ouest qui enregistre la plus faible progression (+12,9 %).

Pour le régime agricole, l'année 2010 se traduit dans les Vosges par une progression du nombre de déclarations d'embauche par rapport à 2009 (+ 1,7 %). Elle succède à la baisse enregistrée en 2009 (- 4,9 %). Au premier semestre 2010, la volumétrie a été légèrement supérieure à celle de 2009. Les diminutions des mois de janvier, février ont été compensées par les légères hausses des mois suivants. Le second semestre a été globalement en retrait par rapport à celui de 2009 notamment en décembre. En terme sectoriel, la hausse annuelle est expliquée par la progression dans le secteur des travaux forestiers (+ 52 %) et dans celui des entreprises de travaux agricoles (+ 11,9 %). Ces deux secteurs concentrent le quart des déclarations du département. Ils ont compensé les baisses enregistrées dans le secteur culture et élevage (- 5,6 %), dans le secteur des coopératives agricoles (- 4%) et dans celui des organismes professionnels agricoles (- 7,6 %). Le secteur culture et élevage domine toujours, mais son importance a reculé (45,7 % des déclarations totales contre 49,2 % en 2009). Dans ce contexte, il convient de noter que l'indice de flexibilité (nombre de déclarations d'embauche sur l'année rapporté aux effectifs salariés en fin d'année précédente) a très légèrement augmenté passant de 0,5 à 0,7, en raison d'une hausse dans pratiquement tous les secteurs et particulièrement dans le secteur culture et élevage, traditionnellement plus élevé que dans les autres secteurs (2,3). L'indice reste stable et faible dans les organismes professionnels agricoles (0,3). La zone d'emploi d'Epinal concentre toujours la plus grande proportion de déclarations (45 %), en légère progression (+2,6 points). La hiérarchie des autres zones d'emploi vosgiennes reste inchangée : Vosges-de-l'Ouest (32 %), Saint-Dié (15 %), Remiremont-Gérardmer (9 %).

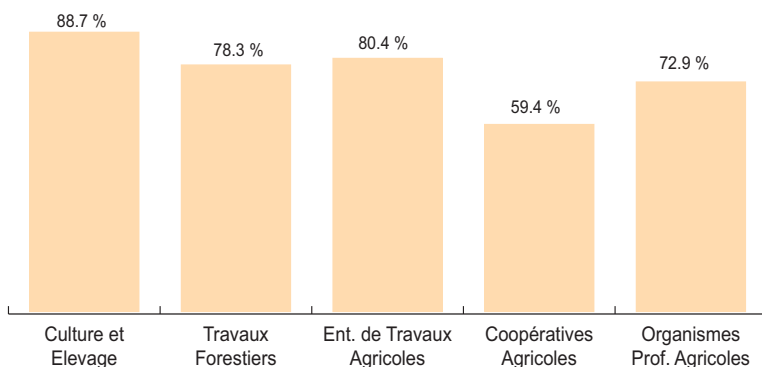
4 - Les déclarations d'embauche du régime général hors intérim en 2010 par taille d'entreprise et par type de contrat

Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 85,6 % des déclarations d'embauches sont des contrats à durée déterminée (CDD de plus d'un mois ou CDD de moins d'un mois), 14,4 % des contrats à durée indéterminée (CDI). Dans les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des déclarations d'embauche en CDI est plus élevée que dans les entreprises de 20 salariés ou plus avec une part respective de 17,8 % et 12,1 %.

source : Urssaf	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions embauche	34,2%	65,8%	100%
dont intentions d'embauche de plus d'un mois	51,9%	36,0%	41,5%
CDD de plus d'un mois	33,5%	25,3%	28,1%
CDI	18,4%	10,8%	13,4%
dont CDD de moins d'un mois	48,1%	64,0%	58,5%

5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2009

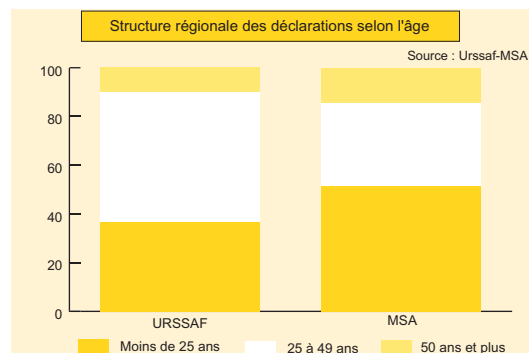
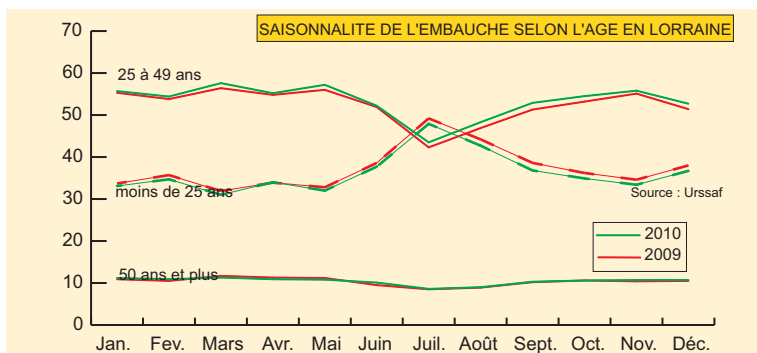
Part des CDD dans les nouveaux emplois 2009



Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

Dans les Vosges, la structure des emplois créés en 2009 traduit, comme en 2008, un recours majoritaire aux recrutements en contrats à durée déterminée (77,9 %). La proportion de CDD progresse de 6,8 points sur un an. Elle atteint son maximum dans le secteur culture et élevage (88,7 %) à même hauteur que pour les recrutements de 2008. Dans la hiérarchie du recours aux CDD, vient ensuite le secteur des entreprises de travaux agricoles avec 80,4 % des recrutements en CDD (+0,7 point). Le secteur des travaux forestiers et celui des organismes professionnels agricoles enregistrent une forte progression de la part des CDD (respectivement 78,3 % et 72,9 %). En revanche, les coopératives agricoles ont eu nettement moins recours aux CDD (59,4 %). Ce qui explique l'essentiel du recul des créations d'emplois par rapport à 2008.

L'AGE D'EMBAUCHE



Source Urssaf	Meurthe-et-Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Nbre	10/09 en %	Nbre	10/09 en %	Nbre	10/09 en %	Nbre	10/09 en %	Nbre	10/09 en %
moins de 25 ans	117 853	5,5	23 343	7,5	151 900	17,7	61 900	13,7	354 995	12,0
25 à 49 ans	174 392	13,2	35 296	12,1	203 943	21,0	99 446	21,3	513 077	17,7
50 ans et plus	31 285	12,6	8 438	22,1	38 590	14,7	21 882	23,9	100 195	16,5
Ensemble	323 529	10,2	67 077	11,6	394 433	19,1	183 228	18,9	968 267	15,4

Source MSA	Meurthe-et-Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Nbre	10/09 en %	Nbre	10/09 en %	Nbre	10/09 en %	Nbre	10/09 en %	Nbre	10/09 en %
moins de 25 ans	2 233	-8,1	1 556	-10,2	1 398	-7,4	1 446	-0,6	6 633	-6,9
25 à 49 ans	1 459	-12,4	1 016	-19,1	945	-4,1	925	-0,1	4 345	-10,1
50 ans et plus	570	18,8	458	38,4	554	38,5	300	21,5	1 882	29,1
Ensemble	4 262	-6,8	3 030	-8,7	2 897	0,1	2 671	1,7	12 860	-4,2

Pour le régime général, la saisonnalité des embauches selon la tranche d'âge des salariés n'est pas modifiée par rapport à 2009. On retrouve le pic saisonnier estival qui touche les moins de 25 ans et qui coïncide avec une chute des déclarations s'adressant au 25-49 ans. Les embauches de seniors ne présentent toujours pas de saisonnalité. Les seniors concentrent environ 10 % des déclarations totales régionales quelle que soit la période de l'année. La progression des déclarations profite d'abord aux 25-49 ans (+ 17,7 %), puis aux seniors (+ 16,5 %) et enfin aux jeunes (+ 12 %). Cette situation se retrouve dans tous les départements lorrains sauf dans les Vosges où les seniors affichent la plus forte progression (+ 23,9 %) et en Moselle. Ce département, présente la plus forte progression des déclarations s'adressant à des moins de 25 ans (+ 17,7 %). Ceci peut s'expliquer par la forte progression des missions d'intérim (+ 30,1 %). La hausse

annuelle bénéficie également aux plus jeunes de la tranche des 25-49 ans.

Pour le régime agricole, le recul général du nombre de déclarations touche particulièrement les adultes et les plus jeunes (respectivement - 10,1 % et -6,9 %). Cette situation se vérifie dans tous les départements et contraste avec la progression enregistrée pour les moins de 25 ans en 2009 (+6,1 %). Pour les adultes, 2010 prolonge, en l'amplifiant, la situation négative de 2009. En revanche, point positif, la situation des seniors est favorable avec une progression régionale de 29,1 %. Celle-ci se vérifie dans les quatre départements lorrains avec un maximum en Meuse et Moselle (respectivement + 38,4 % et + 38,5 %). Ils concentrent 14,6 % des déclarations, soit une progression de 3,8 points de leur part dans l'ensemble des déclarations régionales du régime agricole.

L'EMBAUCHE PAR SEXE

	Meurthe et Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa
Hommes	61,5%	65,4%	58,0%	72,3%	61,3%	71,9%	59,7%	60,0%	60,8%	67,3%
Femmes	38,5%	34,6%	42,0%	27,7%	38,7%	28,1%	40,3%	40,0%	39,2%	32,7%

L'EMBAUCHE PAR SEXE ET PAR SECTEURS D'ACTIVITE

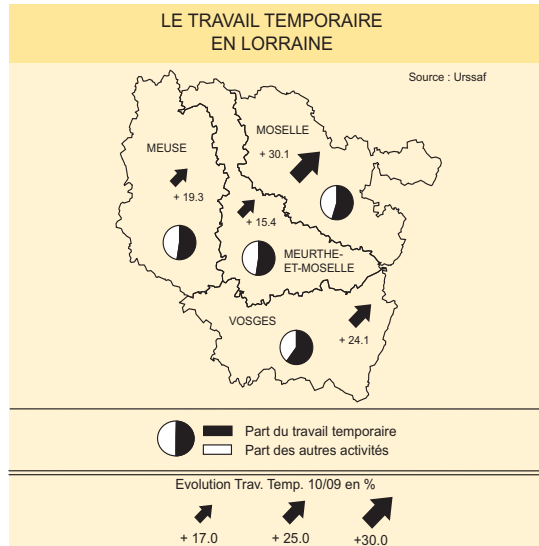
Urssaf	Meurthe et Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Total hors intérim dont	37,3	64,0	29,6	72,2	34,4	62,9	26,9	58,9	33,7	63,2
Commerce	3,4	8,3	2,9	7,3	3,7	9,9	3,1	7,7	3,4	8,7
Industrie	2,1	1,3	3,0	2,4	3,4	2,9	3,2	3,4	2,9	2,5
Construction	2,5	0,4	3,1	0,4	3,9	0,5	2,7	0,4	3,2	0,4
Services	29,1	53,7	20,3	61,8	23,3	49,3	17,7	47,1	24,0	51,3
Intérim	62,7	36,0	70,4	27,8	65,6	37,1	73,1	41,1	66,3	36,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'EMBAUCHE PAR SEXE

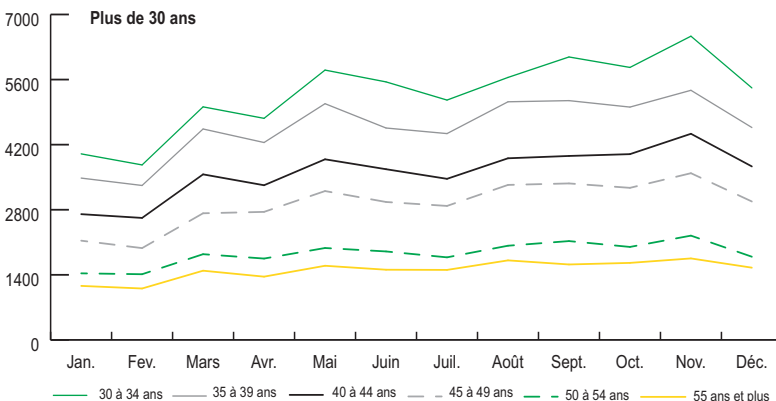
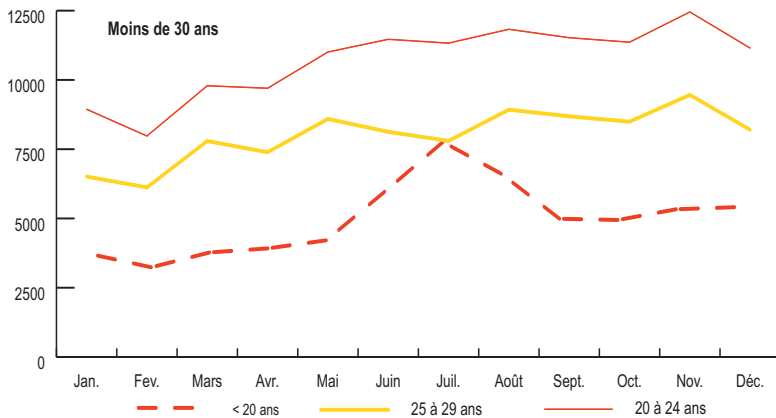
Comme les années précédentes, les embauches 2010 concernent majoritairement des hommes : 60,8 % dans le régime général et 67,3 % dans le régime agricole. La progression enregistrée dans l'intérim, pour le régime général, explique l'essentiel de la progression de la part des hommes par rapport à 2009 (+2 points). Sur les seules déclarations du régime général, s'agissant de la décomposition sectorielle, on retrouve la dichotomie hommes / femmes avec 66,3 % des déclarations des hommes dans l'intérim et 63,2 % des déclarations des femmes hors intérim, dont 51,3 % dans les services.

LE TRAVAIL TEMPORAIRE (SOURCE : UNEDIC)

En 2010, pour le seul régime général, 531 481 déclarations d'embauche ont été déposées auprès des Urssaf de Lorraine, soit, une progression de 23,1 % sur un an. Après deux années successives de baisse, l'intérim tire de nouveau la croissance des embauches totales. Ce secteur concentre 54,9 % des déclarations 2010. Cette progression s'observe dans tous les départements : + 30,1 % en Moselle, +24,1 % dans les Vosges, +19,3 % dans la Meuse et +15,4 % en Meurthe-et-Moselle. Si l'intérim concentre, dans tous les départements lorrains au moins la moitié de la déclaration, avec 60,1 % des déclarations dans l'intérim, les Vosges reste le département le plus impacté. Les statistiques de pôle emploi donnent une ventilation des missions d'intérim selon les secteurs utilisateurs. En 2010, en équivalent emplois temps



plein, avec 49 %, l'industrie est le principal secteur utilisateur. Le secteur de la métallurgie et fabrication des produits métalliques concentre 12 % des Emplois en Equivalent Temps Plein, suivi des secteurs des industries plastiques et des matériels de transports, avec respectivement 6,4 % et 5,9 % des missions d'intérim. Le secteur de la construction, avec 21 % des missions d'intérim reste le second plus important secteur utilisateur, ex-æquo avec celui des services. On retrouve principalement le secteur des transports et entreposage (3,9 %) et celui de l'hébergement et restauration (3,1 %). Le commerce concentre 7 % des missions d'intérim.



Par rapport à 2009, la hiérarchie des tranches d'âge dans les embauches de l'intérim est respectée en 2010, avec une prédominance des moins de 30 ans. Le pic saisonnier des moins de 20 ans culmine toujours en juillet. Le plus gros volume d'embauches, que constituent les 20-24 ans, qui s'inscrit dans des courbes assez régulières, marquent un léger pic en novembre. Le volume des déclarations des + de 30 ans est en hausse comparé à 2009 ; notamment la tranche des 30 à 34 ans dont la volumétrie s'élève au-dessus des 5 000 déclarations dès mars, avec comme en 2009, un creux au mois de juillet et un pic en novembre. Les déclarations concernant les 50 ans et plus ne présentent toujours pas de saisonnalité, mais leur volumétrie évolue à la hausse en se rapprochant progressivement des 2 000 déclarations par mois ; ce chiffre est même atteint voire dépassé d'août à novembre pour la tranche des 50 à 54 ans.

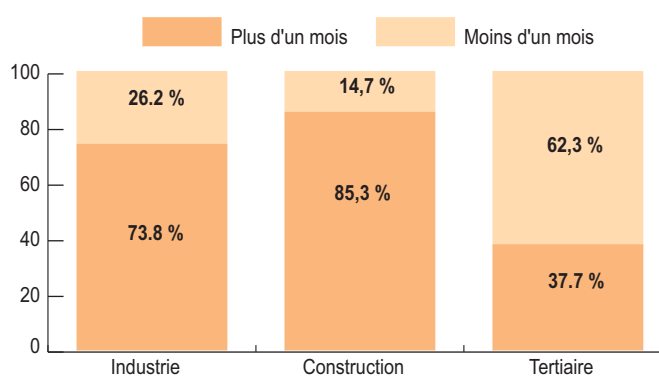
REGARD SUR ...

... Répartition en pourcentage du volume des déclarations d'embauche 2010 hors intérim (Régime Général)

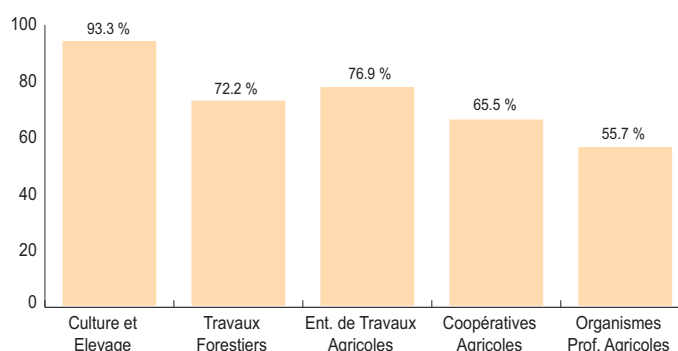
2010	Industrie	Construction	Tertiaire	Total
Intentions d'embauche de plus d'un mois	74%	85%	38%	42%
CDD de plus d'un mois	40%	48%	22%	24%
CDI	33%	37%	16%	18%
CDD de moins d'un mois	26%	15%	62%	58%

En Lorraine, hors missions de travail temporaire et toutes tailles d'entreprises confondues, 82 % des déclarations d'embauches sont des contrats à durée déterminée (CDD de plus d'un mois ou CDD de moins d'un mois) et 18 % des contrats à durée indéterminée (CDI).

Par secteur d'activité, le recours à des contrats de plus d'un mois (CDD de plus d'un mois ou CDI) est le plus élevé dans la construction où près de 9 déclarations sur 10 sont des contrats de plus d'un mois. Dans l'industrie, 74 % des contrats sont supérieurs à un mois. Le tertiaire (hors intérim) fait davantage appel à des contrats courts : 62 % des déclarations d'embauche sont des CDD de moins d'un mois.

Embauches hors intérim


Les nouveaux emplois créés en 2009 demeurent, comme en 2008, majoritairement des recrutements en contrat à durée déterminée (82,9 %). Cette proportion est même en progression par rapport à 2008 (+ 10,2 pts). Tous les secteurs sont concernés par cette hausse à l'exception des entreprises de travaux agricoles dont la part des CDD atteint 76,9 % contre 78,5 % en 2008. Cette part reste dominante dans le secteur culture et élevage (93,3 %). Elle progresse de 9,8 points dans les travaux forestiers (72,2 %). Elle demeure la plus faible, bien que majoritaire, dans les organismes professionnels agricoles (55,7 %).

PART DES CDD DANS LES NOUVEAUX EMPLOIS 2009 (Régime Agricole)


Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

NOTE METHODOLOGIQUE



SOURCE : LA DÉCLARATION UNIQUE D'EMBAUCHE

La loi du 31 décembre 1992, en modifiant les articles L 320 et L 620-3 du code du travail a rendu obligatoire pour les employeurs de tous les départements de France, la déclaration préalable à l'embauche à compter du 1er septembre 1993, date à laquelle l'inobservation de cette formalité fait l'objet de sanctions pénales. Ce processus s'insère dans le dispositif de lutte contre les différentes formes de travail et d'emploi irréguliers.

Pour simplifier les démarches administratives des employeurs, la Déclaration Unique d'Embauche leur permet de procéder, en une seule fois et en un seul imprimé, aux diverses formalités d'embauche :

- la déclaration préalable à l'embauche (Urssaf ou MSA) ;
- la déclaration d'une première embauche (Urssaf ou MSA) ;
- la demande d'immatriculation à un régime de sécurité sociale (CPAM ou MSA) ;
- la demande d'affiliation au régime d'Assurance-Chômage (ASSEDIC ou MSA) ;
- la demande d'adhésion à un centre de médecine du travail et la déclaration d'embauche auprès du centre de médecine du travail ;
- la liste des salariés pour le pré-établissement de la DADS - Déclaration Annuelle de Données Sociales (CRAM).

La procédure de Déclaration Unique d'Embauche, entrée en vigueur le 1er janvier 1996 est obligatoire depuis le 1er avril 1998.

CHAMP :

L'obligation de déclaration nominative vise tous les salariés au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat de travail. Ainsi, sont concernés tous les employeurs, personnes physiques ou morales du régime général et agricole, dont les voyageurs représentants placiers à cartes multiples et les agents recrutés sur des contrats de droit privé dans la fonction d'Etat, les collectivités territoriales, la fonction hospitalière et les établissements publics à caractère administratif.

Par contre, ne sont pas soumis à cette mesure les stagiaires sans convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés travaillant sur le territoire français mais dont l'embauche a été réalisée à l'étranger et les particuliers employeurs (comme les assistantes maternelles, les femmes de ménage, les chauffeurs, les gouvernantes ...).

Sont aussi exclus les salariés rattachés à des régimes spéciaux à autonomie partielle ou totale (Mines, SNCF, Militaires de carrière, Banque de France, Compagnie Générale des Eaux, Notariat, EDF-GDF, Fonctionnariat).

Les organismes destinataires de la déclaration préalable à l'embauche sont les suivants :

- pour le régime général, l'Urssaf (une par département) ;
- pour le régime agricole, les caisses de Mutualité Sociale Agricole.



DÉFINITIONS :

Les chiffres présentés dans ce numéro proviennent exclusivement des déclarations enregistrées pour le régime général et le régime agricole, dans les Urssaf et les MSA (à l'exception des nouveaux emplois agricoles voir ci-dessous). De plus, ils ne tiennent compte que de la date d'intention d'embauche des salariés et non de la date d'embauche effective. En prenant en compte les personnes déclarées et non embauchées effectivement, le nombre d'embauches est surestimé.

Les données par sexe et par âge sont obtenues à partir du numéro d'inscription ; elles sont donc affectées par l'absence d'immatriculation.

L'INDICATEUR DE FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI rapporte le nombre de déclarations d'embauches sur l'année au nombre de salariés en fin d'année. Plus l'indice est élevé et plus l'emploi est flexible : beaucoup d'embauches mais plutôt de courte durée. Moins l'indice est élevé, et plus les emplois sont stables : peu d'embauches mais des contrats plutôt durables.

Nouveaux emplois (MSA) : ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année, statistique issue du tableau de bord de l'emploi agricole.





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
ET DE LA SANTÉ

Cahiers lorrains de l'emploi - ISSN 1274-1256.

Directeur de publication : Serge LEROY

Conception et réalisation : DIRECCTE -SEVE- Urssaf de Lorraine - MSA Lorraine

10, rue Mazagran - BP 10676 - 54063 NANCY Cedex

Téléphone 03.83.30.89.20

Fax 03.83.30.89.79

Internet : www.lorraine.travail.gouv.fr